



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES INONDATION DE LA VALLEE DE
LA SEVRE NIORTAISE AMONT

Commune d' Exoudun

Carte du zonage réglementaire

Carte Z4

Echelle: 1/ 5 000

Janvier 2017

Affaire n° 8310688



Agence de Bordeaux

Le Bostan - 6-8 avenue des Salettes - 33107 LE HAILLAN - Tél : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 83

LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite d'application de la cote de référence
- 40.00 Cote de référence en m NGF
- Zone rouge foncé
- Zone rouge clair
- Zone bleue

